MERRY FISHER 655

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

SPORTS & LOISIRS

JEANNEAU

SOMMAIRE

MF 655 Cruising FR
Mise àjour 11/2009
Indice G

Code : 084955

Nombre total de pages : 70

INTRODUCTION

HISTORIQUE DES MISES À JOUR

Chapitre 1 ..... Page 5
CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

Chapitre 2 ..... Page 13
SÉCURITÉ

Chapitre 3 ..... Page 21
COQUE

Chapitre 4 ..... Page 27
PONT

Chapitre 5 ..... Page 33
EMMÉNAGEMENTS

Chapitre 6 ..... Page 39
PLOMBERIE
Plans en fin de manuel

Chapitre 7 ..... Page 43
CIRCUITS ÉLECTRIQUES
Plans en fin de manuel

Chapitre 8 ..... Page 49
MOTORISATION

Chapitre 9 ..... Page 61
MISE À L'EAU

Chapitre 10 ..... Page 65
HIVERNAGE
NOTES PERSONNELLES
En fin de manuel
ANNEXES ET OPTIONS
En fin de manuel

HISTORIQUE DES MISES À JOUR

Indice A.....06/07/2005.

Indice B.....Page 18.....3/11/2006.....2

Indice C.....Page 18.....05/2007.....

Indice D.....Page 6.....10/2007.....

Indice E.....Sommaire, Page 6, 30, 53.....04/2008

Indice F.....Page 24.....05/2009.....

Indice G.....11/2009

INTRODUCTION

Une passion commune, la mer, nous rØunit, : JEANNEAU, en tant que constructeur de bateaux et vous, qui voulez vivre votre passion au grØ des flots.

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue dans la grande famille des propriØtaires de bateaux JEANNEAU et nous tenons àvous en fØliciter.

Ce manuel a ØtØ Øtabli pour vous aider àutiliser votre bateau avec plaisir, confort et sØcuritØ. Il contient les dØtails du bateau, les Øquipements fournis installØs, les systŁmes et des indications pour son utilisation et son entretien.

Nous vous recommandons de lire le manuel attentivement avant de prendre la mer afin d'en tirer le maximum de satisfactions et d'Øviter toute déception et surtout tout ennui ultØrieur. Familiarisez-vous avec le navire avant de l'utiliser.

Soucieux de vous faire profiter au maximum des Øvolutions technologiques, des nouveaux Øquipements ou matØriaux, de notre propre expØrience, les bateaux sont rØgulièrement amØliorØs. C'est pourquoi caractØristiques et les renseignements ne sont pas contractuels, ils peuvent Œtre modifiØs sans avis prØalable et sans obligation de mise àjour.

Conçu selon les exigences de la norme ISO 10 240, ce manuel àvocation gØnØrale peut parfois Ønumérer certains Øquipements ou accessoires et traiter de sujets qui n'entrent pas dans le standard de votre bateau. En cas de doute, il convient de se reporter àl'inventaire remis lors de son acquisition.

Notre rØseau de distributeurs agrØØs JEANNEAU est à votre entière disposition pour vous aider à dØcouvrir votre bateau et sera le plus apte àen assurer l'entretien.

Si c'est votre premier bateau ou si vous changez de type de bateau, lequel ne vous est pas familier, pour votre confort et sØcuritØ, assurez-vous d'obtenir une expØrience de prise en main et d'utilisation avant "d'assumer le commandement" du navire. Votre vendeur, votre fØdØration nautique internationale ou votre yacht club, sera trŁs heureux de vous informer sur les Øcoles de mer locales ou les instructeurs compØtents.

MŒme si tout a ØtØ prØvu et conçu pour la sØcuritØ du bateau et de ses utilisateurs, n'oubliez pas que la navigation est hautement dØpendante des conditions mØtØorologiques, de l'Øtat de la mer et que seul un Øquipage expØrimentØ, en bonne forme physique, avec un bateau bien entretenu, peut naviguer de façon satisfaisante.

Les conditions de mer et de vent correspondantes aux catØgories de conception A, B ou C sont variables et restent ouvertes aux risques de vagues ou de rafales anormales. Une totale sØcuritØ ne peut donc jamais Œtre garantie, mŒme si votre bateau rØpond aux exigences d'une catØgorie.

Consultez toujours une prØvision mØtØorologique avant toute sortie en mer.
Assurez-vous que les conditions de mer et de vent vont correspondre àla catØgorie de votre bateau, et que vous-mŒme et votre Øquipage Œtes capables de manoeuvrer le bateau dans ces conditions.

La mer et l'eau ne sont pas l'environnement naturel de l'homme et celui-ci se doit de respecter leurs lois et leurs forces.

Adaptez l'utilisation de votre bateau àsonØtat qui se dØtØriore avec le temps et l'usage.

N'importe quel bateau, aussi solide soit-il, peut Œtre sØrement endommagØ s'il est mal utilisØ. Cela n'est pas compatible avec une navigation sßre. Ajustez toujours la vitesse et la direction du bateau aux conditions de la mer.

La "COLREG", rŁglement international pour la prØvention des abordages en mer, ØditØ par l'Organisation Maritime Internationale, dØfinit, dans le monde entier, les rŁgles de barre et de route, les feux de navigation etc. Assurez-vous que vous connaissez ces rŁgles et que vous avez àbord un fascicule qui les explique.

Dans de nombreux pays, un permis de conduire, une autorisation ou une formation sont demandØs. Assurez-vous d'avoir cette autorisation lØgale avant d'utiliser le bateau.

Utilisez toujours les services d'un professionnel ex mØrimentØ pour l'entretien, le montage d'accessoires et les petites modifications. L'autorisation Øcrite du constructeur ou de son reprØsentant lØgal est obligatoire pour les modifications altØrant les caractéristiques du bateau, notamment la disposition verticale des masses (pose de radar, modification du mât, changement de moteur etc.).

Pour les Øquipements essentiels ou optionnels (mØtelur, Ølectronique etc.) se rØfØrer àleur manuel respectif livrØ avec le bateau.

Les usagers du bateau sont avisØs que :

- Tout l'Øquipage doit recevoir un entraînement appropriØ.
- Le bateau ne doit pas Œtre chargØ au-delà de la charge maximale recommandØe par le constructeur, notamment en ce qui concerne le poids total des provisions, des Øquipements divers non fournis par le constructeur et des personnes àbord. La charge du bateau doit Œtre correctement rØparti
- L'eau des cales doit Œtre maintenue àson minimum.
- La stabilitØ est rØduite lorsqu'un poids est ajoutØ dans les hauts.
- En cas de gros temps, les panneaux, coffres et hublots doivent Œtre fermØs pour minimiser le risque d'entrØe d'eau.
- La stabilitØ peut Œtre rØduite lorsqu'on remorque un bateau.
- Les vagues dØferlantes constituent un danger important pour la stabilitØ.
- Si votre bateau est Øquipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son mode d'emploi. Le bateau doit avoir àbord tout le matØriel de sØcuritØ approprié (harnais, fusØes, radeau de survie etc.) en fonction du type du bateau, du pays, des conditions mØtØorologiques rencontrØes etc.
- L'Øquipage doit Œtre familiarisØ avec l'utilisation de tout le matØriel de sØcuritØ et les manoeuvres sØcuritØ d'urgence (rØcupØration d'un homme àla mer, remorquage etc.).
- Toute personne sur le pont doit porter un gilet de sauvetage ou une veste de flottabilitØ. Notez que dans certains pays, il est obligatoire de porter en permanence une veste de flottabilitØ homologuØe.
- Une partie des informations est indiquØe sur la plaque du constructeur fixØe sur le bateau. Les explications de ces informations sont données dans les chapitres appropriØs de ce manuel.

Gardez ce manuel en lieu sßr et transmettez-le au nouveau propriØtaire si vous vendez le bateau
Il est recommandØ de conserver jointes àce manuel les notices dØlivrØes par les constructeurs de Øquipements du bateau (accessoires...)

CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

VOTRE BATEAU

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

CARACTÉRISTIQUES

Longueur hors tout ..... 6,66 m/21' 8"
Longueur coque ..... 6,42 m/21'
Maître bau ..... 2,62 m/8' 6"
Tirant d'eau ..... 0,70 m/2' 3"
Tirant d'air - Bateau lŁge ..... 2,95 m/9' 7"
DØplacement lŁge ..... 1 870 kg/4 123 lbs
(Masse àvide + Masse moteur in board +Masse de la batterie + Masse mouillage + Équipements extØrieurs mobiles)
DØplacement en charge maximale ..... 2 970 kg/6 549 lbs
Charge maximale recommandØe par le constructeur ..... 1 100 kg/2 426 lbs
Comprenant : La masse des personnes autorisØes àbord (75 kg par adulte) ; l'approvisionnement ; les charges additionnelles ; les Øquipements optionnels ; le radeau de survie ; la marge sur charge.
Masse totale des liquides (tous rØservoirs pleins) ..... 171 kg
CapacitØ carburant ..... 120 l/32 US gal
CapacitØ d'eau ..... (SØrie) 55 l (20 US gal)
Puissance moteur maximum ..... 110 HP (81 kW - 110 CV)
CatØgorie CE ..... C (7 personnes)
Architecte ..... Jeanneau Design

Le moteur est le moyen principal de propulsion du Merry Fisher 655.

CATÉGORIE A

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents pouvant dépasser la force 8 Beaufort et dans des vagues de hauteur significative de 4 et plus, et de large mesure auto-suffisants. Les conditions anormales telles que les ouragans sont exclues.

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des mers traversées, par exemple à travers les océans, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines milles nautiques.

CATÉGORIE B

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents n'dépassant pas la force 8 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à4).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des navigations au large, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines de milles nautiques. Ces conditions peuvent également se rencontrer dans des intérieures de taille suffisante pour pouvoir donner la hauteur de vague en question.

CATÉGORIE C

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents n'dépassant pas la force 6 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à2).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des intérieures exposées, dans des estuaires et dans des eaux côtières avec des conditions de temps modérées.

CATÉGORIE D

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents n'dépassant pas la force 4 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues occasionnelle 0,5 de hauteur au maximum).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures abritées et dans des eaux côtières par beau temps.

Note :

La hauteur significative de vague est la hauteur moyenne du tiers supérieur des vagues, qui correspond approximativement à la hauteur de vague estimée par un observateur expérimenté. Certaines vagues auront une hauteur double de cette valeur.

CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

VOTRE BATEAU

Version .....

NOM DU BATEAU .....

NOM DU PROPRIÉTAIRE .....

ADRESSE .....

.....

.....

N° DE COQUE .....

N° DE SÉRIE .....

N° D'IMMATRICULATION .....

DATE DE LIVRAISON .....

N° DE CLÉ DE L'ENTRÉE .....

MARQUE DU MOTEUR .....

N° DE SÉRIE MOTEUR .....

N° DE CLÉ MOTEUR .....

Votre agent

CHANTIERS JEANNEAU (Établissement de la sociØtØ SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : http: / /www.jeanneau.com(fr).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Article 1

Àla livraison du bateau, les parties signent le certificat de livraison remis par CHANTIERS JEANNEAU àcet effet, qui vaut accord de conformitØ de la part de l'acheteur-utilisateur.

La rØception du bateau par l'acheteur-utilisateur faite sans rØserve, vaut acceptation de l'Øtat apparent du bateau en application des dispositions de l'article 1642 du Code Civil.

La mise en jeu de la garantie ne pourra Œtre demandØe que sous rØserve :

- du retour au service AprŁs-Vente de CHANTIERS JEANNEAU du volet du certificat de livraison et du coupon de garantie, lui revenant,
- de l'accomplissement des contrôles et entretiens prescrits par CHANTIERS JEANNEAU, Øtant prØcisØ que les Øventuels frais tels que de manutentions, de transports, de stationnement, de convoyage, engagØs pour la rØalisation de ces opØrations demeurent àla charge exclusive de l'acheteur-utilisateur.

Article 2

La garantie est valable 24 mois àdater du jour de la livraison du bateau au premier acheteur-utilisateur et est strictement limitØe, au choix du constructeur, au remplacement ou àla rØparation gratuite de toutes les piŁces reconnues dØfectueuses par les services techniques de ce dernier, et ce, sans indemnitØ d'aucune sorte.

Pour les organes et accessoires qui portent visiblement la marque d'un autre fournisseur, la garantie est limitØe àla garantie offerte par ce fournisseur.

Article 3

À l'exception des prototypes, des bateaux RIGIFLEX, des bateaux exploitØs àtitre professionnel ou spØcialement conçus et/ou ØquipØs pour la course, qui ne bØnØficient d'aucune autre garantie contractuelle que celle prØcisØe àl'article 2 ci-dessus, la structure de la coque, du pont et de la liaison entre ces ØlØments et celle de la quille àla coque est garantie, contre tous vices de fabrication reconnus par les services techniques de CHANTIERS JEANNEAU, pendant une durØe de 5 ans pour les voiliers monocoques et de 3 ans pour les bateaux àmoteur et les voiliers multicoques.

Toutefois, tout ØvØnement portant atteinte àla structure et ne rØsultant pas d'un vice de fabrication garantie, qui aurait donnØ lieu ou non àrØparation de la coque ou du pont, emporte annulation sans prØjudice et sans dØlai de cette garantie.

Le dØlai commence àcourir àpartir de la premiŁre mise en service du bateau et au plus tard du dernier jour de l'annØe de son millØsime, soit le 31 aoßt de ladite annØe.

Cette garantie est strictement limitØe àla rØparation gratuite des vices de fabrication en nos usines ou par un atelier ou chantier habilitØ par nous et ce sans indemnitØ d'aucune sorte.

CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

Article 4

Sont notamment exclus de la garantie prØcisØe aux articles 1 et 2 ci-dessus :

- Les frais de transport du bateau et de toute pièce ainsi que les frais et/ou dommages Øventuels consØcutifs àl'impossibilitØ d'utilisation du bateau et/ou du matØriel, qui sont àla charge de l'acheteur,
- Les dØtØriorations ou avaries Ønumørøes ci-aprŁs ainsi que leurs consØquences :
  L'usure normale,
  Les fissures, craquelures ou dØcoloration du gel-coat,
  Les dommages rØsultant :
  - de transformations et modifications, ou rØparations mŒme partielles effectuØes en dehors d'ateliers que nous avons habilitØs,
  - de l'inobservation des prØconisations d'entretien figurØes au livret remis avec le bateau, ou des rŁgles de l'art,
  - d'une mauvaise utilisation, notamment d'une utilisation négligent, imprudent, abusif ou anormal,
  - de la participation àdes compØtitions,
  - de nØgligences quant àla prise de mesures conservatoires qui s'imposent,
  - d'un accident ou sinistre tel que notamment explosion, incendie, inondation, tempŒte, foudre, transport, Ømeute, vol, heurt,
  - de conditions de stockage ou de transport inadaptØes.

Article 5

La mise en jeu de la garantie prolonge le dØlai de garantie pendant une pØriode Øgale àcelle nØcessaire àla rØalisation des seuls travaux effectuØs sous garantie, à la condition toutefois que lesdits travaux requiŁrent inØvitablement une immobilisation du bateau d'au moins 7 jours consØcutifs.

Article 6

Pour bØnØficier de la garantie dØfinie ci-dessus, l'acheteur-utilisateur devra prØsenter dßment remplis le certificat de livraison du bateau et le document de garantie chaque fois qu'il demandera àen bØnØficier et, àpeine de forclusion, notifier par Øcrit àson concessionnaire-vendeur, le dØfaut ou le vice, d'une maniŁre prØcise et motivØe dans un dØlai de 15 jours àcompter de sa dØcouverte.

Le concessionnaire-vendeur doit informer le constructeur dans un dØlai de 8 jours àcompter de sa rØception, de la rØclamation de l'acheteur-utilisateur, sous peine de devoir supporter les consØquences rØsultant de son retard.

Article 7

Les concessionnaires, agents ou revendeurs de CHANTIERS JEANNEAU n'ont pas qualitØ pour modifier la garantie ci-dessus mais peuvent, pour leur compte et sous leur seule responsabilitØ, accorder d'Øventuelles garanties supplØmentaires qui ne peuvent en aucune maniŁre engager le constructeur.

PRÉCAUTION AVANT TOUTE RÉPARATION

Contacter votre vendeur qui vous donnera les meilleurs conseils et les piŁces dØtachØes adaptØes c matØriaux pour les rØparations que vous pouvez faire vous-mŒme.

Il est prØfØrable que les grandes rØparations comme celles au sur le moteur soient faites par des professionnels. Votre vendeur est capable de faire ces rØparations ou de mandater des personnes compØtentes pour les faire.

DANGER

Contactez votre vendeur pour savoir ce qu'il est possible de faire et surtout ce que vous ne devez pas faire !

Vous pourriez mettre votre sØcuritØ en danger et perdre votre garantie.

SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

EMPLACEMENT DES EXTINCTEURS (ISO 9094-2)

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

ASSÈCHEMENT

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

RADEAU DE SURVIE

Laisser accessible en permanence le radeau de survie

DANGER

Les fuites ou les vapeurs de carburant constituent un risque d'incendie et d'explosion.
AØrer longuement le compartiment moteur avant de dØmarrer le moteur.
Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu. Se reporter au chapitre ÉlectricitØ.

RECOMMANDATION

Avant de prendre le dØpart, lire attentivement la procØdure de mise à l'eau indiquØe sur le radeau

AVERTISSEMENT

- Avant chaque dØpart, faire l'inventaire des Øquipements de sØcuritØ obligatoires.
- Ne pas dØpasser le nombre de personnes indiquØ dans le chapitre "CaractØristiques".
- Sans tenir compte du nombre de personnes, le total des personnes et de l'Øquipement ne doit jamais dØpasser la charge maximale recommandØe par le constructeur.
- Utiliser les places assises prØvues à cet effet.

RECOMMANDATION

Fermer la porte de la timonerie en navigation par gros temps.
Fixer soigneusement les ØlØments mobiles lorsque le bateau est en route.

EMPLACEMENT DES EXTINCTEURS (ISO 9094-2)

D'autres emplacements sont possibles, les extincteurs devant se situer àmoins de 5 m de toutes couchettes.

Un extincteur doit Œtre placØ obligatoirement à moins de 2 m de l'orifice extincteur.

Un extincteur ou une couverture anti-feu (ISO 1869) doit Œtre placØ àmoins de 2 m de tout appareil à flamme.

Un extincteur doit se trouver àmoins de 1 m du poste de barre.

Extincteur, àl'unitØ, capacitØ minimale 5 A/3

Pour le Merry Fisher 655 Cruising : 5 A/34 B

1. Dans la timonerie
2. Orifice extincteur de compartiment moteur

Issues de secours en cas d'incendie

A. Porte de la timonerie
B. Panneau de pont de cabine

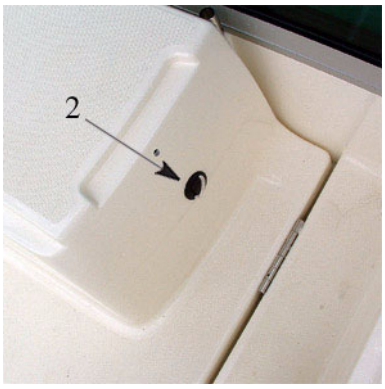

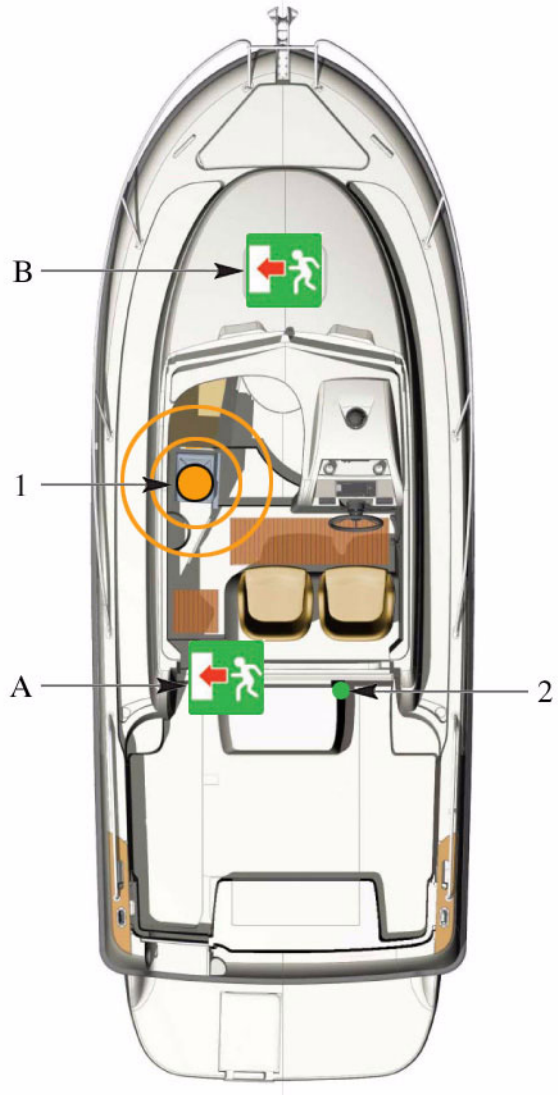

AVERTISSEMENT

Les extincteurs font partie de l'Øquipement obligatoire.

Le matØriel de lutte contre l'incendie (extincteurs portatifs, couverture anti-feu et seau) doit impØrativement Œtre accessible en permanence et immØdiatement.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RØpartir les extincteurs àdes emplacements facilement accessibles et Øloignés d'une source possible d'incendie.

Le compartiment moteur est pourvu d'un orifice permettant de projeter àl'intØrieur le produit extincteur sans qu'il soit nØcessaire d'ouvrir les panneaux d'accŁs habituels.

ProcØdure àappliquer en cas d'incendie de cale moteur :

- ArrŒter le moteur.
- Couper l'alimentation Ølectrique et l'alimentation en carburant.
- Projeter le produit extincteur par l'orifice.
- Attendre une minute.
- Ouvrir les panneaux d'accŁs pour procØder aux rØparations.

DANGER

PrØvoir un extincteur àportØe de main en cas de reprise de feu.

Il est de la responsabilitØ du propriØtaire ou du chef de bord de :

- Équiper le bateau en extincteurs.
- Faire vØrifier les extincteurs conformØment aux prescriptions indiquØes.
- Remplacer les extincteurs par d'autres de caractØristiques Øquivalentes (capacitØ et rØsistance à Øquivalentes), si les extincteurs sont expirØs ou dØchargØs.
- Informer l'Øquipage de :
  la position et le fonctionnement des extincteurs,
  La position des issues de secours.
- S'assurer que les extincteurs sont accessibles quand le bateau est occupØ.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et gØnØrateur si installØ) soient bien dØgagØes.

Ne pas entreposer de matØriaux combustibles dans le compartiment moteur.

- Si des matØriaux non combustibles sont entreposØs dans le compartiment moteur, ils doivent Œtre assurØs afin de ne pas risquer de tomber sur le moteur et ne doivent obstruer ni l'accŁs vers le compartiment moteur ni sa sortie.

AVERTISSEMENT

Ne jamais :

- Obstruer les passages vers les issues de secours.
- Obstruer les commandes de sØcuritØ (vannes de fuel, interrupteurs Ølectriques).
- Obstruer des extincteurs placØs dans des Øquipets.
- Utiliser des lampes àgaz dans le navire.
- Modifier les systŁmes du navire (Ølectrique, gaz ou carburant).
- Remplir un rØservoir pendant le fonctionnement d'un moteur.
- Fumer en manipulant des carburants.

AVERTISSEMENT

- Nombre limitØ à2 personnes sur la Plate-forme arriŁre.

Ne pas stocker les produits combustibles dans le compartiment moteur. Si des produits non combustibles sont conservØs dans le compartiment moteur, ils doivent Œtre fixØs pour empŒcher leur chute sur la machine et ne pas obstruer l'accŁs.

Les sorties autres que les portes ou panneaux de la descente principale ØquipØs d'Øchelles installØes en permanence doivent Œtre identifiØes àl'aide d'un symbole.

Garder les fonds propres. VØrifier la prØsence de vapeur de fuel àintervalles rØguliers.

N'utiliser que des piŁces de remplacement d'origine pour les extincteurs. Les piŁces doivent comporter les mŒmes indications ou Œtre Øquivalentes techniquement pour leur rØsistance au feu.

DANGER

Risque d'incendie ou d'explosion pouvant rØsulter d'une mauvaise utilisation des systŁmes en courant continu (Se reporter au chapitre ÉlectricitØ).

AVERTISSEMENT

N'utiliser les extincteurs au CO_2 que pour combattre les **feux électriques**.

Évacuer la zone immØdiatement aprŁs la charge pour Øviter l'asphyxie.

AØrer avant d'entrer.

ASSÈCHEMENT

POMPE DE CALE ÉLECTRIQUE

La mise sous tension de la pompe de cale Ølectrique s'effectue au tableau de bord.

Fonctionnement :
Les pompes de cale Ølectriques sont reliées aux servitudes 12V. Pour permettre leur fonctionnement, il est nØcessaire de mettre sous tension le circuit 12V actionnant les coupe batteries.

CapacitØ : 15 litres / minute.

POMPE DE CALE MANUELLE

La pompe de cale manuelle est situØe dans le cockpit.

CapacitØ : 31,5 litres / minute.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

Nettoyer les points ou crØpines d'aspiration des pompes des dØbris qui pourraient les obstruer. Si le cloisons Øtanches isolant les pics avant et arriŁre sont munies de vannes, celles-ci doivent Œtre maintenues fermØes en temps normal et ouvertes uniquement pour vidanger l'eau dans la cale principale.

COQUE

CONSTRUCTION

ENTRETIEN DE LA COQUE

CARÉNAGE

NOTICE DE RÉPARATION DU GEL-COAT

CONSTRUCTION

Votre bateau est construit en stratifiÉ polyester.

Votre bateau possède un contre moule de coque structurel.

Le pont est en sandwich Herexcain avec inserts en aluminium aux emplacements des piÈces d'accastillage.

La liaison pont-coque est rÉalisÉe par un collage mastic polyurÉthanne et renforcÉe par la fixation d liston.

ENTRETIEN DE LA COQUE

Les matÉriaux et les Équipements de votre bateau ont Été choisis pour leur niveau de qualitÉ et leurs performances, mais aussi pour leur facilitÉ d'entretien. Il vous appartiendra nÉanmoins d'assurer un minimum d'entretien pour protÉger votre bateau des agressions extÉrieures (sel, soleil, Électrolyse etc.).

Nettoyer votre bateau à terre de prÉfÉrence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents de nettoyage trop agressifs (voir page suivante).

Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

PRÉCAUTION

L'emploi du nettoyeur à haute pression est fortement dÉconseillÉ.
L'emploi de l'eau chaude ou de la vapeur est à proscrire.

NOTICE DE RÉPARATION DU GEL-COAT

PROPORTIONS

Nos produits sont accÉlÉrÉs, il suffit d'ajouter le catalyseur (liquide incolore). La proportion la plus courante est de 2 %.

La prise en gel (temps de travail) est d'environ 1/2 h, le durcissement est d'environ 10 h.

CARÉNAGE

Surface anti-fouling (sous le redan) : 14 m² (les mesures s'entendent "bateau charge maximale")

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Il est nØcessaire de se rapprocher de votre concessionnaire en ce qui concerne les rØparations de gel-coat.

PRÉCAUTION

- Lors de l'application de l'anti-fouling, ne pas recouvrir les capteurs d'instrumentation Ølectronique, ni les anodes.

RECOMMANDATION

- Lors du carØnage, vØrifier les anodes sur les embases moteur.
- Voir chapitre "Motorisation".

La carŁne de votre bateau devra Œtre recouverte d'une peinture anti-fouling qui empŒchera la vØgØtation marine d'y adhØrer.

La nature de l'eau oø Øvolue le bateau dØterminera le choix de l'anti-fouling ainsi que la frØquence de carØnages. N'hØsitez pas àprendre conseil auprŁs de vos professionnels.

Se reporter au chapitre 9 pour les procØdures de mise àl'eau.

Avant l'application de l'anti-fouling, ne jamais :

- Faire de sablage.
- Employer des solvants autres que l'alcool Øthylique.
- Utiliser de dØtergents sous pression.
- Utiliser des grattoirs.
- Effectuer des ponçages autres que par une lØgŁre abrasion àla main avec un papier àl'eau de grain 400 ou plus (lors de la premiŁre application).

Si un nettoyage de l'anti-fouling doit se faire au jet àhaute pression :

- La tempØrature de l'eau sera maximum de 15 °C.
- La pression maximale du jet sera de 150 bars.
- La distance minimale entre la buse et la coque sera de 10 centimŁtres.

Respectez scrupuleusement les prØconisations du fournisseur lors de l'application de l'anti-fouling.

Toutes ces opØrations de carØnage pourront Œtre effectuØes par votre concessionnaire.

MISE EN OEUVRE

- Pour boucher un trou de bulle ou une Øraflure, poncer et nettoyer la surface àl'acØtone.
- PrØparer la quantitØ de gel-coat nØcessaire, sur une plaque de verre de prØfØrence.
- Avec une spatule ou une pointe, appliquer le produit en une couche suffisamment Øpaisse pour permettre un ponçage ultØrieur.
- Pour Øgaliser les petites retouches sur surfaces lisses, poser sur le gel-coat frais un scotch (ou mieux un mylar).
- DØcoller le scotch aprŁs durcissement.
- Pour obtenir une finition trŁs brillante, poncer avec des trŁs fin, àl'abrasif àl'eau et lustrer.

AVERTISSEMENT

Pour bien rØussir vos travaux, respecter les conditions suivantes :

- Temps sec.
- TempØrature entre 15° C et 25° C.

DANGER

Le catalyseur est un produit dangereux :

- Ne pas laisser àla portØe des enfants.
- Ne pas mettre en contact avec la peau et les muqueuses.
- Se laver àl'eau savonneuse et se rincer abondamment.

STOCKAGE

Pour une bonne conservation, stocker les composants dans un endroit frais, àl'abri de l'humiditØ et de la lumiŁre.

Conserver les composants 6 mois au maximum.

Les polyesters sont inflammables, prendre les prØcautions d'usage.

NETTOYAGE DES OUTILS

Pour tout nettoyage des outils, utiliser de l'acØtone.

PONT

NAVIGATION

AMARRAGE

REMORQUAGE

MOUILLAGE

ENTRETIEN DU PONT

PLAN DE PONT

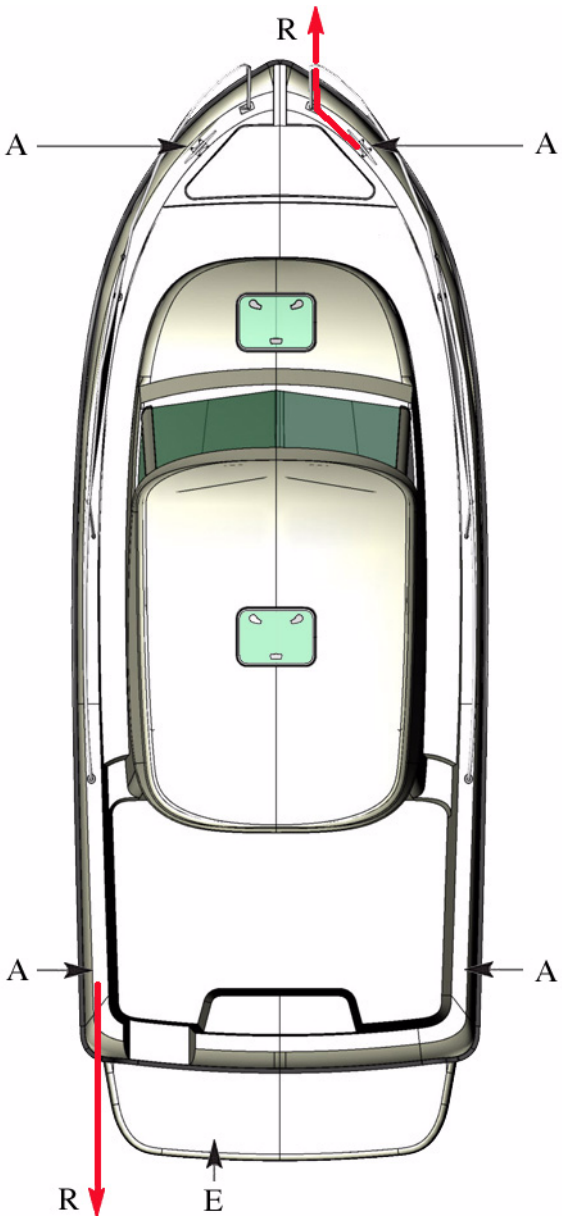

A - Taquets d'amarrage

R - Remorquage

E - Échelle de bain (Option)

NOTA : Plateforme + Échelle de bain (Option)

NAVIGATION

DANGER

Porter son gilet de sauvetage.

Par gros temps, porter son harnais de sØcuritØ et s'attacher au bateau.

En navigation, fermer et verrouiller la ou les portes d'accŁs àla jupe arriŁre

AMARRAGE

Pour les manoeuvres d'amarrage, le bateau doit disposer d'aussiŁres en quantitØ et dimensions suffisantes et adaptØes àl'environnement.

- Manoeuvrer toujours au moteur.
- Tenir compte du courant et du vent pour les manoeuvres.
- ProtØger au maximum le bateau avec des pare battages de bonnes dimensions.
- Conserver toujours les amarres claires et àposte.
- Manoeuvrer àvitesse rØduite.

DANGER

Ne pas chercher àarrŒter le bateau àl'aide du pied, de la main ou d'une gaffe.

APRÈS L'AMARRAGE

- ProtØger les aussiŁres du rayage à l'aide de fourreaux plastique.
- Tenir compte le cas ØchØant des variations de hauteur d'eau.

REMORQUAGE

REMORQUEUR

- Effectuer les remorquages àvitesse rØduite et en Øvitant les àcoups.
- Rester particuliŁrement vigilant lors des envois ou des rØceptions de bout de remorquage (risque de prise de bout dans l'hØlice).

NOTA : La stabilité peut être réduite lorsqu'on remorque un bateau.

REMORQUÉ

- Rester àla barre en veillant à ne pas s'Øcarter du sillage du remorqueur.
- Un remorquage inappropriØ peut endommager le bateau, ne pas remorquer àune vitesse supØrieure à6 noeuds.

MOUILLAGE

En rŁgle gØnØrale, mouiller au minimum 3 fois la profondeur d'eau.

- Mettre le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Laisser filer la chaîne en reculant lentement.
- Assurer le câblot sur le taquet.

PRÉCAUTION

Avant d'Øtablir un mouillage, vØrifier la profondeur, la force du courant et la nature des fonds.

MOUILLAGE ARRIÈRE

Les manoeuvres de mouillage arrière s'effectuent moteur dØbrayØ.

- Amarrer le câblot sur le taquet d'amarrage à la longueur souhaitØe.
- Laisser filer le mouillage lentement.
- Prendre garde de ne pas endommager hØlice ou safran.

ENTRETIEN

RECOMMANDATION

Rincer la ligne de mouillage à l'eau douce aprŁs chaque sortie en mer.

ENTRETIEN DU PONT

Nettoyer votre bateau àterre de prØfØrence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents dØtergents agressifs (Se reporter au chapitre 3 "Coque").

Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

Brosser rØguliŁrement le pont àl'aide d'un dØgraissant-shampooing et àl'eau douce.

CONSEIL : N'utiliser que des produits du type de ceux qui sont contenus dans la valise d'entretien livrée avec le bateau.

ACCASTILLAGE

- Rincer abondamment àl'eau douce tous vos Øquipements.
- Nettoyer et polir avec le "RØnovateur chrome et inox" (fourni dans la valise d'entretien) les aciers inoxydables qui prØsentent des petites piqßres ou alvØoles d'oxydation.

BOISERIES EXTÉRIEURES

Nettoyer rØguliŁrement les boiseries àl'eau douce et àl'aide d'une Øponge (si besoin, ajouter un sav non agressif).

PLEXIGLAS

- Rincer le plexiglas àl'eau douce.
- Lustrer avec un chiffon doux imprØgnØ d'huile de paraffine.
- Utiliser une pâte àpolir pour les rayures.

SELLERIE EXTÉRIEURE

Rentrer la sellerie amovible (nettoyØe àl'eau savonneuse puis sØchØe) lorsque le bateau est inoccu

INOX

Un inox n'est pas inaltØrable et demande un minimum d'entretien :

- PrivilØgier des outils chromØs pour toute manipulation sur l'inox.
- Reconstituer rØguliŁrement le film protecteur avec une pâte àpasiver (consulter votre concessionnaire).

PRÉCAUTION

Ne pas utiliser de solvant, alcool, acØtone sur le plexiglas.

EMMÉNAGEMENTS

ENTRETIEN

TISSUS

EMMÉNAGEMENT

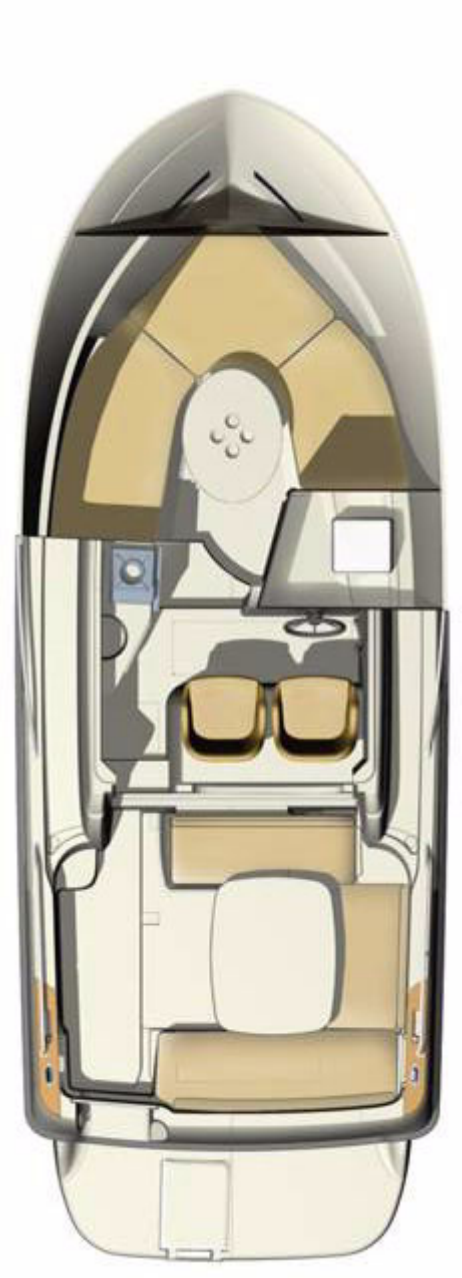

ENTRETIEN

ENTRETIEN

- Profiter du beau temps pour aØrer les coussins de banquettes et couchettes.
- Relever les coussins en cas d'absence prolongØe.
- ProtØger l'intØrieur du bateau des rayons UV àl'aide des rideaux d'occultation.
- Ramasser soigneusement les miettes de pain.
- Veiller àla propretØ et àl'assŁchement des fonds.
- Installer dans le carrØ un dØshumidificateur d'hŁme en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (cards, glaciŁres).

VERNIS INTÉRIEUR

- Rincer le vernis intØrieur àl'eau de l'additionnØe de dØgraissant-shampooing.
- Polir le vernis intØrieur àl'aide d'une peau de chamois

RECOMMANDATION

Nettoyer votre bateau àterre de prØfØrence.
Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.
Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau

TISSUS

CONSEIL : Repérer chaque housse et mousse lors du démontage

DÉTACHAGE

- Ôter le maximum de la tache àl'aide d'une lame de couteau (agir du bord vers le centre).
- Tamponner àl'aide d'un chiffon propre.
- DØtacher avec un solvant àl'aide d'un chiffon propre. Ne jamais verser le solvant directement sur la tache.
- Frotter avec un chiffon propre et sec.
- Brosser le tissu àcontresens.
- Passer l'aspirateur lorsque le tissu est sec.

TISSUS P.V.C. OU TISSUS ENDUITS

- Utiliser une Øponge et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille).
- Pour les taches rebelles, essuyer par tamponnage, sans frotter, avec un tissu imprØgnØ de white-spirit.

PRÉCAUTION

Pour les tissus PVC, proscrire tout solvant ou produit àbase de solvant

(alcool pur, acØtone, trichlorØthylŁne)

ENTRETIEN

RECOMMANDATION

Le constructeur a testØ et agrØØ un certain nombre de produits d'entretien et de rØnovation biodØgradables offrant une garantie de protection des matØriaux et de l'environnement.

Les fiches techniques correspondantes sont disponibles auprŁs de votre agent JEANNEAU

PLOMBERIE

REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'EAU (OPTION)

CIRCUIT D'EAU DOUCE (OPTION)

CIRCUIT D'EAU D'ÉVACUATION

PLANS EN FIN DE MANUEL

REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'EAU (OPTION)

Pour prØvenir toute erreur de manipulation, ne pas effectuer les remplissages d'eau et de carburant en mŒme temps.

Lors des remplissages, Øviter toute manutention de produit polluant àproximitØ des nables.

Ouvrir et fermer les bouchons de nable àl'aide de la clØ appropriØe.

VØrifier l'Øtat des joints des bouchons de nable lors du remplissage.

.Ne jamais enfoncer le tuyau de remplissage d'eau profondØment dans le circuit afin d'Øviter toute surpression dans les circuits.

Série :

Sortir le jerrican de son logement pour effectuer le remplissage manuellement.

ENTRETIEN

RECOMMANDATION

- Surveiller la qualitØ de l'eau pour le remplissage. VØrifier si l'eau est potable.
- Il est possible de stØriliser le rØservoir à l'aide de pastille de clonazo (vente en pharmacie).
- En cas d'inactivitØ prolongØe, purifier rØservoir et canalisations avec de l'acide acØtique (ou du vinaigre blanc).
- Ne pas utiliser de produits àbase de chlore.
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 10.

NOTA : La capacité du ou des réservoirs d'eau douce indiquée en page "Caractéristiques" peut ne pas être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau.

CIRCUIT D'EAU DOUCE (OPTION)

.

PRÉCAUTION

- Ne jamais faire fonctionner l'appareillage de circuit d'eau lorsque le rØservoir est vide (risque de dØtØrioration du matØriel Ølectrique).
- Surveiller l'Øtat du filtre àeau (voir les prescriptions du constructeur).
- Purger les circuits d'eau de la douchette de cockpit pour Øviter le gel.

CIRCUIT D'EAU D'ÉVACUATION

ENTRETIEN

RECOMMANDATION

- VØrifier visuellement le dØbit des pompes àeau.
- Contrôler le serrage des colliers des raccords de tuyauterie souple.
- Surveiller l'Øtat des joints.
- S'assurer pØriodiquement de la parfaite propretØ de la cale.
- Couper immØdiatement le circuit Ølectrique dans le cas oø une pompe fonctionne alors que toutes les alimentations en eau sont fermØes.
- Contrôler le circuit d'eau et neutraliser la panne.

AVERTISSEMENT

Le systŁme de pompe de cale n'est pas conçu pour assurer la flottabilitØ du bateau en cas d'avarie.

Le systŁme de pompe de cale est destinØ à l'eau provenant d'embruns ou de fuites, mais absolument pas d'une brŁche dans la coque rØsultant d'une avarie.

CIRCUITS ÉLECTRIQUES

COUPE-BATTERIES

BATTERIE

FONCTIONNEMENT

ÉLECTRONIQUE

PLANS ET SCHÉMAS (EN FIN DE MANUEL)

COUPE-BATTERIES

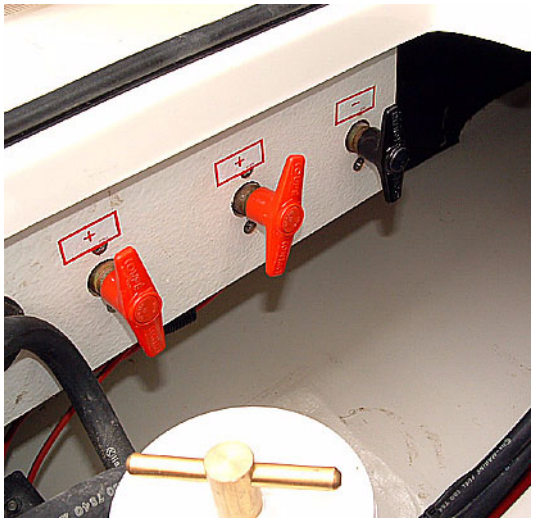

AVERTISSEMENT

Ne pas toucher les terminaux de la batterie, risque de choc électrique.

COUPE-BATTERIES

L'ØlectricitØ de bord est en 12 V continu.

Effectuer la mise sous tension en tournant les coupe-batteries.

PRÉCAUTION

Fermer tous les coupe-batteries lorsque le bateau est inoccupØ.

BATTERIE

La charge de la batterie s'effectue au moyen de l'alternateur accouplØ au moteur.

PRÉCAUTION

Ne jamais faire tourner le moteur avec le circuit de charge de batterie dØbranchØ (risque de destruction de l'alternateur).

Maintenir la batterie en Øtat de charge suffisante (indispensable pour lui assurer une durØe de vie correcte).

Ne jamais dØcharger la batterie au-delàde 70 % de la capacitØ nominale.

Afin de commencer la navigation avec une batterie correctement chargØe, profiter des sØjours àquai pour utiliser le chargeur.

ENTRETIEN

DANGER

Risque d'incendie ou d'explosion pouvant rØsulter d'une mauvaise utilisation des systŁmes en courant continu.

RECOMMANDATION

- Maintenir la batterie propre et sŁche pour Øviter les risques d'usure prØmaturØe.
- VØrifier pØriodiquement le niveau de l'Ølectrolyte. Rajouter au besoin de l'eau distillØe.
- Faire contrôler le degrØ d'aciditØ de la batterie lors d'une longue pØriode de non utilisation.
- Serrer et entretenir les cosses sur bornes en les graissant rØguliŁrement.
- DØbrancher et dØposer la batterie pour l'hivernage ou pour de longues pØriodes d'inactivitØ.

AVERTISSEMENT

- Manipuler la batterie avec prØcaution (se reporter aux prescriptions du constructeur).
- En cas de projection d'Ølectrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrØe en contact.
- Consulter un mØdecin.

FONCTIONNEMENT

Le tableau de connexions Ølectriques est sans entretien courant.

PRÉCAUTION

Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque l'installation Ølectrique est sous tension (exception faite des Øquipements de sØcuritØ branchØs directement sur la batterie et protØgØs par un disjonct

Dans le cas oø un appareil Ølectrique n'est pas alimentØ, vØrifier :

- L'alimentation gØnØrale (batterie, coupe-batterie).
- Les interrupteurs et disjoncteurs placØs sur la ligne.
- L'appareillage Ølectrique concernØ.

AVERTISSEMENT

Ne jamais travailler sur une installation Ølectrique sous tension.

PRÉCAUTION

- Ne jamais modifier une installation des schØmas pertinents par vous-mŒme.
- Faire exØcuter toute modification Ølectrique par un technicien qualifiØ en ØlectricitØ marine.
- Ne jamais changer la capacitØ de rupture (ampØrage) des disjoncteurs contre les surintensitØs.
- Ne jamais installer ou remplacer les appareils (autre matØriel Ølectrique) par des composants excØdant la capacitØ (l'ampØrage) du circuit (Watt pour les ampoules).

ÉLECTRONIQUE

Ne pas placer d'instruments ou rØpØtiteurs Ølectroniques àmoins de 1,50 m des hauts-parleurs de l'installation radio.

MOTORISATION

RÉSERVOIRS DE CARBURANT

FILTRE À CARBURANT

VANNE DE SECTIONNEMENT DU CIRCUIT DE FUEL

MOTEUR

PRESSE-ÉTOUPE

HÉLICE

ANODE

VISIBILITÉ AU NIVEAU DU POSTE DE PILOTAGE

TABLEAU DE BORD / LEVIER DE COMMANDE

INSTALLATION MOTEUR

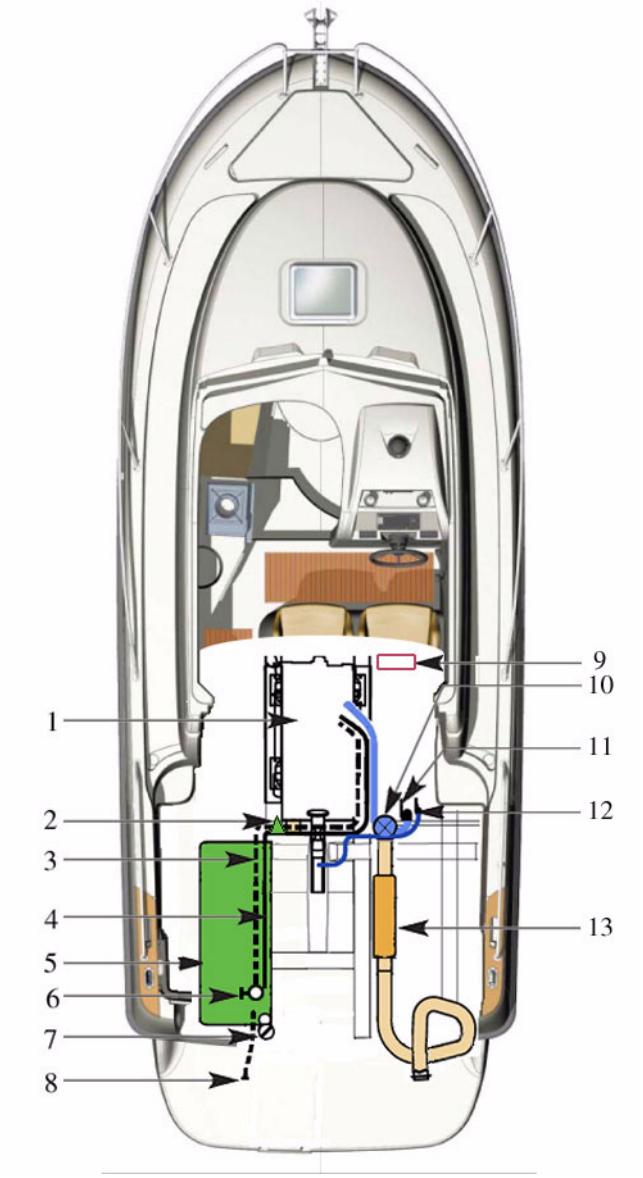

1. Moteur
2. PrØfiltre dØcanteur
3. Canalisation de fuel
4. Canalisation de retour fuel
5. RØservoir
6. Vanne de sectionnement du circuit de fuel
7. Tuyau et nable de remplissage carburant
8. Évent du rØservoir
9. EVC boîtier de contrôle moteur
10. Filtre àeau de mer
11. Prise eau de mer moteur
12. Prise eau de mer presse-Øtoupe
13. Pot d'Øchappement

RÉSERVOIRS DE CARBURANT

REMPLISSAGE

Prendre les prØcautions gØnØrales prØcisØes au chapitre 5 concernant le remplissage du rØservoi

Remplir le rØservoir de carburant en utilisant le nable. Afin de prØserver le pont d'Øventuelles projections de carburant, mouiller le pourtour du nable avec de l'eau de mer avant de retirer le bouchon. En cas d projections, rincer le pont abondamment (bouchon de nable en place).

DANGER

ArrŒter le moteur et Øteindre les cigarettes pendant le remplissage du rØservoir de carburant.
S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et gØnØrateur si installØ) soient bien dØgagØes.

Le niveau de carburant est transmis par voie électrique à l'indicateur situØ sur le tableau moteur.

ENTRETIEN

RECOMMANDATION

- Veiller pØriodiquement au bon Øtat du joint torique du nable de remplissage (pour Øviter les entrØes d'eau).
- Ne pas fermer le robinet de carburant entre chaque utilisation (sauf absence prolongØe).
- Tenir le rØservoir le plus plein possible (pour Øviter la condensation).
- Tous les 5 ans, nettoyer le rØservoir des boues qui peuvent s'y dØposer.
- Ne pas utiliser de produits à base de chlore (risque d'altØration de la qualitØ de l'inox des rØservoirs).
- VØrifier annuellement l'Øtat du circuit de carburant (tuyau, vannes etc.).
- Faire intervenir un professionnel pour les travaux sur les parties endommagØes du circuit de carburant.

NOTA : La capacité du ou des réservoirs de carburant indiquée en page "Caractéristiques" peut ne pas être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Conserver toujours une réserve de 20 % de carburant.

VANNE DE FUEL

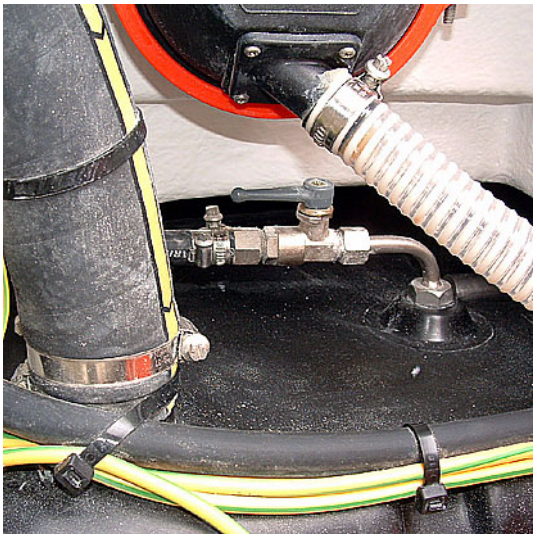

FILTRE À CARBURANT

Les problèmes de fonctionnement du moteur peuvent avoir différentes origines, dont le manque de propreté du carburant. La pompe àinjection peut être rapidement mise hors d'usage par la présence d'eau.

L'eau provient soit de la condensation provoquée par un réservoir tenu insuffisamment rempli, soit par un bouchon de remplissage mal fermé ou ayant un joint détérioré.

Afin de prévenir toute infiltration d'eau, le carburant passe au travers de deux filtres :

- Un filtre fait partie intégrante du moteur, son rôle est de filtrer le carburant très finement. Pour toute intervention et fréquence de changements, se reporter àla notice moteur.
- Le second filtre est situé sur la canalisation reliant le réservoir au moteur, avec un rôle de décanteur d'eau et de préfiltre.

Changer le préfiltre au moins une fois par an.

VANNE DE SECTIONNEMENT DU CIRCUIT DE FUEL

Pour les procédures en cas d'incendie, se reporter au chapitre 2.

DANGER

Ne jamais obstruer la vanne de carburant.

AVERTISSEMENT

La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Il est recommandé de conserver une réserve de 20%.

MOTEUR IN BOARD

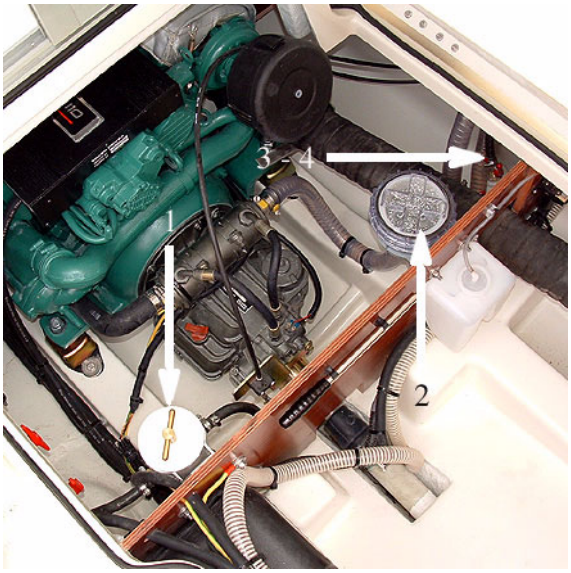

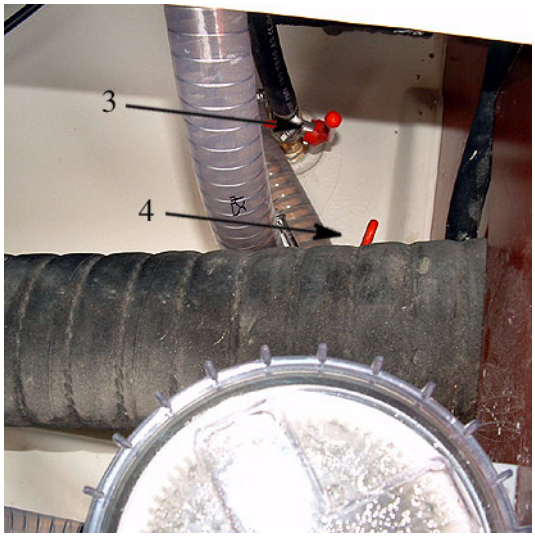

1 - PrØfiltre dØcanteur
2 - Filtre àeau de mer
3 - Vanne prises d’eau - Presse-Øtoupe
4 - Vanne prises d’eau - Moteur

MOTEUR

RECOMMANDATION

Lire attentivement la notice fournie avec le bateau.

La notice vous donne des explications dØtaillØes sur le fonctionnement du moteur et toutes les opØrations permettant d'en faire bon usage.

PRÉCAUTION

Ne jamais faire tourner le moteur le bateau Øtant àsec.

ACCÈS AU MOTEUR

L'accŁs au moteur se fait par le panneau moteur dans le cockpit

PRÉCAUTION

ArrŒter le moteur avant l'ouverture du panneau moteur.

En cas d'intervention moteur en marche :

- Se tenir Øloignø des courroies et des parties mobiles.
- Prendre garde aux vŒtements amples, cheveux longs, bagues etc. (risque d'Œtre happØs).
- Porter des vŒtements adØquats (gants, bonnet etc.).

PRISE D'EAU MOTEUR

La vanne de prise d’eau du moteur a un rôle capital pour le fonctionnement du moteur.

- Maintenir la crØpine dessous la coque dans le meilleur Øtat de propretØ possible.
- Nettoyer la crØpine àla brosse àchaque carØnage du bateau.
- Ne pas obstruer la crØpine avec de la peinture antifouling..

Cette vanne doit impØrativement Œtre ouverte avant la mise en route du moteur (risque de dØtØrioration rapide du pot d’Øchappement et d’importants dØgâts moteur).

CONSEIL :Prendre l'habitude de regarder aussitôt après la mise en route du moteur si l'eau est éjectée avec les gaz d'échappement.

Si l’eau ne s’Øcoule pas :

- ArrŒter immØdiatement le moteur.
- VØrifier l’ouverture de la vanne.

Fermer la vanne de prise d’eau en cas d’absence prolongØe du bateau.

Inspecter et nettoyer rØguliŁrement le filtre àeau.

FONCTIONNEMENT MOTEUR

Avant de dØmarrer le moteur :

- Ouvrir le robinet de carburant.
- Ouvrir la vanne du circuit de refroidissement moteur et la vanne de presse-Øtoupe.
- Mettre en contact le circuit Ølectrique en actionnant les coupe-batteries.
- DØbrayer l'inverseur (pour permettre d'accØlØrer au point mort).

DANGER

DØmarrer toujours le moteur avec le levier de commande en position neutre.

AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le contact ou le circuit Ølectrique pendant la marche du moteur.
Actionner impØrativement la tirette de stop (ou bouton) avant de couper le contact àclØ pour Øtouffer un moteur diesel.

DIESEL

Ne pas attendre que les rØserves carburant soient presque ØpuisØes pour faire le plein (risque de dØsamorçage du circuit de carburant).

S'assurer d'avoir assez de carburant avant de sortir en mer.

ENTRETIEN

PRÉCAUTION

Se reporter àla notice du constructeur fournie avec le bateau.
Veiller àtout risque d'Øpendage d'huile et carburant.
Surveiller la couleur des gaz d'Øchappement.

PRESSE-ÉTOUPE

Le presse-Øtoupe est accessible par le panneau de la cale moteur.

Graisser le joint d'ØtanchØitØ toutes les 200 h de marche (ou au moins une fois par an). à Mettre 1 cm chaque graissage.

CONSEIL : Appliquer la graisse préconisée par le constructeur dans sa notice

AprŁs la mise àl'eau, enlever l'air du manchon en le pinçant avec les doigts.

HÉLICE

L'hØlice livrØe de sØrie avec votre bateau est la synthŁse d'essais exØcutØs en collaboration avec le fabricant du moteur.

PRÉCAUTION

Ne pas changer l'hØlice sans consulter un spØcialiste.

ANODE

RECOMMANDATION

- Surveiller plusieurs fois dans l'année l'ensemble de la ligne d'arbre.
- Surveiller pØriodiquement la corrosion de l'anode (situØe en bout de l'arbre moteur).
- Changer l'anode si nØcessaire.
- Contrôler et changer la bague hydrolube si nØcessaire.

ENTRETIEN

RECOMMANDATION

Faire vØrifier et entretenir l'ensemble du systŁme de propulsion et de direction par un professionnel.

Se reporter aux notices des fabricants fournies avec le bateau.

VISIBILITÉ AU NIVEAU DU POSTE DE PILOTAGE

Les rŁgles internationales pour prØvenir les abordages en mer (COLREG) et les rŁgles de route imposent une surveillance correcte en permanence et le respect de la prioritØ.

S'assurer qu'aucun autre navire ne se trouve sur votre route.

La visibilitØ àpartir du poste de pilotage peut Œtre obstruØe dans les conditions suivantes :

- Angle d'inclinaison du moteur et angle de planning.
- Transition du mode "dØplacement" au mode "planning".
- Chargement et distribution de la charge.
- Conditions de mer, pluie, embruns, brouillard ou obscuritØ.
- LumiŁres àl'intØrieur du navire.
- Personnes et Øquipements amovibles situØs dans le champ de visibilitØ du barreur.

TABLEAU DE BORD / LEVIER DE COMMANDE

Le tableau de bord rassemble toutes les fonctions de contrôle du moteur et ne nØcessite pas de prØcaution particuliŁre (voir notice du moteur).

VØrifier les câbles d'embrayage et d'accØlØrateur (graisser les embouts et les chapes).

NAVIGATION

RECOMMANDATION

- Au moteur, Øviter de faire du bruit et du clapot àproximitØ des autres usagers.
- Respecter les limitations de vitesse.

MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

La premiŁre mise en service de votre bateau JEANNEAU exige beaucoup de comp tences et de soins. La qualitØ de rØalisation des opØrations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultØrieur de l'ensemble des Øquipements de votre bateau.

Pour prØtendre bØnØficier de la garantie en cas de dØfaillance de certains matØriels, la premiŁre mise à l'eau et les premiers essais des divers Øquipements doivent Œtre effectuØs par votre concessionnaire ou agent JEANNEAU.

Si vous deviez procØder ultØrieurement aux opØrations de mise à l'eau vous-mŒme, il conviendrait de prendre les prØcautions suivantes :

AVANT LA MISE À L'EAU

- PrØvoir Øventuellement la mise en place des pieds de sondeur et de speedomŁtre si votre bateau doit Œtre ØquipØ de ces appareils.
- Contrôler le moteur (Se reporter au livret d'entretien moteur).
- Étancher impØrativement tous les ascots optionnels à l'aide de pâte.
- Rentrer le speedomŁtre dans son logement (risque de dØtØrioration par les sangles de levage).

GRUTAGE

- Installer une amarre avant, une amarre arriŁre et des pare-battages.
- Au moment du grutage, vØrifier que les sangles ne portent sur aucun appareil (sondeur, speedomŁtre etc.).
- RepØrer la position des sangles à l'aide d'adhØsif sur le liston. La position des sangles vous sera utile lors du grutage pour une mise à l'eau ultØrieure.
- Le crochet de grue sera ØquipØ d'un portique ou d'un systŁme Øcarteur muni de deux sangles. Les sangles ne doivent pas Œtre accrochØes directement au crochet, car ceci provoquerait des efforts de compression anormaux sur la coque.
- Effectuer le grutage en douceur. Contrôler le mouvement du bateau à l'aide des amarres.

AVERTISSEMENT

Ne pas rester àbord ni sous le bateau pendant le grutage.

APRÈS LA MISE À L'EAU

- VØrifier l'ØtanchØitØ des pieds de sondeur et speedomŁtre s'il y a lieu.
- Avant de dØmarrer le moteur, se reporter au chapitre 8 "Motorisation".
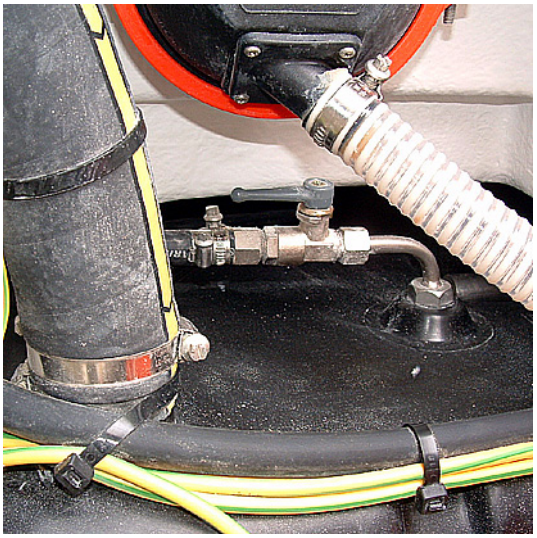
VANNE DE FUEL